

LETTRE D'ENTENTE LE-2017-06

ENTRE : L'UNIVERSITÉ LAVAL

ci-après « EMPLOYEUR »

**ET : L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.**

ci-après « APAPUL »

OBJET : Amendement à la lettre d'entente (LE-2017-03) intitulée Modifications au RRPePUL conformément à la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (Loi 13)

ATTENDU la lettre d'entente 2017-03 qui prévoit des modifications au RRPePUL conformément à la *Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (Loi 13)* ;

ATTENDU la décision de Retraite Québec de modifier une décision rendue antérieurement ;

ATTENDU la lettre reçue de Retraite Québec le 25 août 2017 ayant comme objet : Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval Numéro du dossier 21383 qui impose de réviser le rapport d'évaluation au 31 décembre 2015, et ce, malgré la lettre datée du 7 mars 2017 ;

ATTENDU que le déficit qui fait l'objet d'une restructuration en application de la Loi 13 doit être revue légèrement à la baisse conformément à la demande de Retraite Québec ;

LES PARTIES CONVIENNENT :

De modifier les taux suite au changement d'hypothèse liée à la défalcation :

1. Dans le paragraphe 1.1.1, remplacer le pourcentage 0,3113 % par **0,3275 %**.
2. Dans le tableau 1.1.1, *Formule d'indexation après modification* remplacer le pourcentage 0,3113 % par **0,3275 %**.
3. Dans le paragraphe 1.1.2, remplacer le pourcentage 0,4501 % par **0,4725 %**.
4. Dans le tableau 1.1.2, *Formule d'indexation après modification*, remplacer le pourcentage 0,4501 % par **0,4725 %**.
5. Dans le sous-paragraphe 1.1.3 e), remplacer le pourcentage 3,01 % par **3,12 %**.

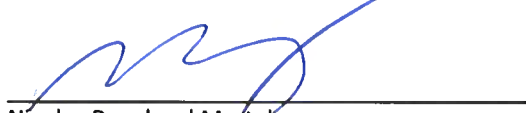
6. Ces modifications entrent en vigueur à la même date que ce qui est prévue à la lettre d'entente 2017-03.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, à Québec, ce 30 novembre 2017.

POUR L'UNIVERSITÉ LAVAL



Lyne Bouchard
Vice-rectrice aux ressources humaines




Nicolas Bouchard Matet
Témoïn

POUR L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF
PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



Éric Matteau
Président



M^r Frédéric Lavigne
Témoïn